

YSA Services — Conditions générales de prestations

Projet de CGV · Version du 11 octobre 2026 · À faire valider juridiquement avant utilisation contractuelle

1. Champ d'application et commande

Les présentes conditions régissent les prestations de conseil commercial B2B, de création de sites vitrines et de pages LinkedIn réalisées par YSA Services. Chaque mission fait l'objet d'une offre définissant le périmètre, les prix et les livrables. Les présentes CGV sont communiquées avec l'offre et en font partie intégrante dès son acceptation écrite.

2. Prix et paiement

Les prix sont exprimés en CHF, TVA selon le statut fiscal applicable. Sauf disposition différente dans l'offre, un acompte de 50 % est dû à la commande et le solde à la livraison. Les mandats de conseil peuvent être facturés périodiquement selon l'offre. Les travaux additionnels sont convenus séparément.

3. Frais externes et comptes

Noms de domaine, hébergements, abonnements, licences, publicités et services tiers sont payés par le client, sauf accord contraire. Les comptes et domaines sont en principe créés au nom du client. Le client reste responsable de leur renouvellement et des conditions des prestataires.

4. Collaboration et délais

Le client fournit les contenus, droits, accès et validations nécessaires. Les délais sont indicatifs sauf engagement écrit spécifique et peuvent être adaptés en cas de retard ou de changement demandé par le client. Une série de corrections est incluse pour les sites vitrines lorsque l'offre le prévoit.

5. Confidentialité

YSA Services traite de manière confidentielle les informations non publiques communiquées dans le cadre du mandat et ne les divulgue pas à des tiers non autorisés, sous réserve des prestataires nécessaires à l'exécution convenus avec le client, des obligations légales et des exceptions usuelles pour les informations déjà publiques ou obtenues licitement.

6. Outils d'intelligence artificielle

YSA Services peut utiliser des outils d'intelligence artificielle pour assister la rédaction, la conception, l'analyse et la préparation des livrables. Les données confidentielles identifiables, secrets d'affaires et données personnelles sensibles ne sont pas transmis à des services d'IA externes sans autorisation préalable appropriée et sans respect des exigences légales, notamment de protection des données. Les outils employés peuvent impliquer des traitements par des fournisseurs tiers. Les livrables font l'objet d'une vérification humaine appropriée.

7. Contenus, droits et livrables

Le client garantit disposer des droits sur les contenus qu'il fournit. Après paiement complet, il reçoit les droits d'utilisation convenus sur les livrables spécifiques, sous réserve des droits de tiers, des licences de plateformes et des méthodes ou modèles préexistants de YSA Services. Les outils de création de sites peuvent limiter l'exportation et la migration.

8. Portée des prestations et garanties

YSA Services exécute le mandat avec diligence mais ne garantit pas de résultat commercial, classement dans les moteurs de recherche, trafic, visibilité, chiffre d'affaires ou fonctionnement permanent de services externes. Maintenance et interventions ultérieures ne sont comprises que si l'offre le prévoit.

9. Résiliation et responsabilité

En cas de résiliation anticipée, les prestations réalisées et les frais ou dommages légalement justifiés restent dus, sous réserve du droit impératif. Dans les limites permises par le droit suisse, la responsabilité est limitée aux dommages directs prouvés, à concurrence des honoraires du mandat concerné. Aucune limitation ne s'applique lorsqu'elle est interdite par la loi, notamment en cas de faute grave ou intentionnelle.

10. Droit applicable

Le droit suisse est applicable. Les tribunaux compétents sont déterminés conformément aux dispositions légales applicables.